



## PROGRAMME DE L'ACTION DE FORMATION

### BILAN DE COMPÉTENCES

- Objectifs du bilan et indicateurs de mesure:

L'objectif au démarrage du bilan est :

- clarifier votre parcours, apprendre à mieux se connaître
- valider ou non des idées de réorientation professionnelle selon votre profil
- identifier des idées de réorientation professionnelle selon votre profil
- autre selon séance préliminaire

- Contrat et engagement dans la démarche

Définition:

Le bilan de compétences est un accompagnement en appui d'un projet d'évolution professionnelle. Il permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle.

- Planning prévisionnel

**RDV découverte** : .../.../.... (Attention minimum 14 jours avant le début de l'accompagnement)

**Rythme prévisionnel** : tous les 15 jours à titre indicatif

Séance	Objectif	Date	Durée	Lieu
S1	Séance préliminaire		2h	Visio/Présentiel
S2	<b>Phase d'investigation / Objectifs: Parcours et compétences</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Analyser vos parcours</li><li>● Faire émerger et formaliser vos compétences</li></ul>		2h	Visio/Présentiel
S3	<b>Phase d'investigation / Profil personnel</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Définir votre profil de personnalité</li></ul>		2h	



S4	<b>Phase d'investigation /Profil personnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier vos valeurs, motivations et intérêts professionnels</li> </ul>		2h	
S5	<b>Phase investigation /Profil personnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier vos aptitudes et potentialités</li> </ul>		2h	
S6	<b>Phase investigation /Pistes professionnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager des secteurs, des métiers, des formations</li> </ul>		(2h)	
S7	<b>Phase d'investigation /Pistes professionnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Explorer des pistes professionnelle</li> <li>• Effectuer des recherches documentaires</li> <li>• Analyser le marché de l'emploi</li> </ul>		(2h)	
S8	<b>Phase d'investigation /Pistes professionnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer les enquêtes métiers et les enquêtes formations</li> </ul>		(2h)	
S9	<b>Phase d'investigation/ Confrontation à la réalité socio-économique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier les enquêtes-métiers</li> </ul>		(2h)	
S10	<b>Phase d'investigation/ Confrontation à la réalité socio-économique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer la faisabilité des pistes professionnelles</li> <li>• Identifier vos atouts</li> </ul>		2h	
S12	<b>Séance de conclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valider votre projet professionnel</li> <li>• Confirmer votre plan d'actions</li> <li>• Vous approprier le document de synthèse</li> </ul>		2h	



- Durée et déroulé:

Répartie sur plusieurs semaines au choix, en:

- 16 heures
  - 20 heures
  - 24 heures
- **La phase préliminaire** est de 2 heures et a pour objet de :
    - d'analyser votre demande et votre besoin,
    - de déterminer le format le plus adapté à votre situation et au besoin,
    - de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.
  - **La phase d'investigation** est de 12, 16 ou 20 heures selon la durée totale choisie et permet de :
    - soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
    - soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.
  - **La phase de conclusion** est de 2 heures, permet au bénéficiaire de :
    - s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
    - recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
    - prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

- Entretien de suivi à 6 mois:

L'objectif est d'assurer une continuité dans l'accompagnement, de faire un point de situation concernant la réalisation du projet professionnel et de mener le cas échéant des actions correctives.

C'est également un moyen d'avoir un retour qualitatif sur la stratégie proposée dans le document de synthèse.

- Lieu:

Visio ou présentiel au 229 avenue Le Nôtre, Résidence Le Versailles, bâtiment B, 59100 Roubaix.

- Tarifs:

Le prix est fixé à 2400 € HT pour 24 heures soit 2880 € TTC.

- Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, à mobilité réduite ou avec des besoins spécifiques à partager, merci de contacter nos référentes handicap, contactez notre référent handicap Delphine Vasseur afin d'identifier vos besoins afin que nous puissions nous adapter en sur-mesure.



- Contacts

Votre interlocuteur est Delphine Vasseur que vous pouvez contacter par mail : **bienvenue@delphinevasseur.fr**

Le consultant s'engage à la confidentialité

- Modalités pédagogiques et techniques

Réflexivité et analyse à partir des fiches outils: Histoire de vie personnelle & professionnelle, les Objectifs, le Photolangage, le Nuage de mots, le Blason, le Modèle de curiosité, le CV, les intérêts, les projections, Life Flow, les Valeurs, le 360°, Les drivers, le test psychométriques, le Mindmapping, les Enquêtes métier, le Conseil des sages (5 personnes inspirantes), la Ligne du temps : projection à 5 ans, la Lettre à mon futur moi, le jour après ma mort et le document de Synthèse.

- Modalités d'évaluations :

**Lors de la dernière séance, les éléments suivants seront transmis:**

- Questionnaire satisfaction à chaud
- Une synthèse qui a été co-écrite sera transmise au bénéficiaire, cette synthèse atteste la réalisation du bilan de compétences. Le document de synthèse a pour objectifs :
  - Prendre connaissance des résultats des différentes analyses,
  - Synthétiser les facteurs impactants sur la réalisation de votre projet,
  - Formaliser la mise en œuvre de votre projet (recherche directe d'emploi, formation, VAE...),

**Durant l'accompagnement, les éléments suivants seront effectués**

- Bilan sur l'avancement du bilan, des besoins du bénéficiaire
- Emargement de présence

- Modalités d'inscriptions :

Contactez le consultant de votre choix sur notre site [www.coachmonetincelle.com](http://www.coachmonetincelle.com)

- Cliquer sur le bouton "s'inscrire" sur le site
- Réponse personnalisée avec des informations complémentaires, proposition d'un RDV pour échanger et faire connaissance (*entretien découverte, cadre du bilan de compétences, validation de l'inscription, validation du financement, réponse à vos questions, prise en compte de vos attentes & besoins,...*)



- Idéalement signature du contrat 1 mois avant le démarrage de l'accompagnement et au plus tard 14 jours avant le démarrage de l'accompagnement.
- Signature de la convention/contrat de formation, versement de l'acompte 30% avant le démarrage de la formation.
- La formation peut démarrer !

- Cadre légal

Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État

LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences

Date de mise à jour: 22/05/2024